

États financiers non consolidés

**ASSOCIATION Y.W.C.A.
DE QUÉBEC**

Exercice terminé le 31 mars 2024

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

États financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	4
État non consolidé des résultats	6
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	9
Annexe - Apports généraux et subventions	19
Annexe - Frais d'opérations	20
Annexe - Frais généraux et administratifs	21

**DONNACONA**100, route 138
Bureau 105
Donnacona (Québec) G3M 1B5Téléphone 418 285-2779
Télécopieur 418 285-4080

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administratrices de

Association Y.W.C.A. de Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Association Y.W.C.A. de Québec (l'« Association »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2024 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association Y.W.C.A. de Québec au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

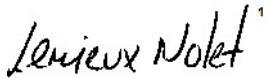
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Donnacona (Québec)
Le 13 juin 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A132669

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de la situation financière

31 mars 2024

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 132 892 \$	910 063 \$
Débiteurs (note 3)	53 747	38 319
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	315 211	-
Subventions de fonctionnement à recevoir	139 716	194 438
Frais payés d'avance	69 316	43 013
	1 710 882	1 185 833
Réserves de remplacement mobilière et immobilière	152 627	129 572
Réserve hypothécaire - dépôt à terme, 1,85 %, renégociable mensuellement	252 939	338 400
Immobilisations corporelles (note 4)	11 647 715	11 960 811
	13 764 163 \$	13 614 616 \$

	2024	2023
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	529 388 \$	407 303 \$
Apports reportés afférents aux opérations courantes (note 7)	396 357	487 765
	925 745	895 068
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	11 106 106	11 369 610
Apports reportés afférents à la campagne de financement (note 9)	229 212	249 233
Apports reportés afférents à la réserve hypothécaire	252 939	338 400
	12 514 002	12 852 311
Actif net		
Réserve mobilière	79 931	67 857
Réserve immobilière	72 696	61 715
Investi en immobilisations corporelles	541 609	557 581
Non affecté	555 925	75 152
	1 250 161	762 305
	13 764 163 \$	13 614 616 \$

Au nom du conseil,

Mélanie Leduc

_____, administratrice

Sarah Madreau

_____, administratrice

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Héber- gement	Vie commu- nautaire	Loisirs	Services jeunesses	Adminis- tration	Total 2024	Total 2023
Produits							
Apports généraux (annexe)	367 960 \$	512 983 \$	634 954 \$	108 366 \$	171 660 \$	1 795 923 \$	2 027 668 \$
Subventions (annexe)	2 654 900	-	401 537	269 563	79 883	3 405 883	3 335 557
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	-	-	387 857	387 857	387 764
	3 022 860	512 983	1 036 491	377 929	639 400	5 589 663	5 750 989
Charges							
Frais d'opérations (annexe)	2 749 748	218 035	1 325 738	364 129	50 530	4 708 180	4 222 695
Frais bancaires (nets des revenus d'intérêts)	-	-	-	-	(35 980)	(35 980)	(47 310)
Amortissement							
Bâtiments	-	-	-	-	333 457	333 457	333 552
Ameublement et équipement	-	-	-	-	80 183	80 183	78 191
Matériel informatique	-	-	-	-	15 967	15 967	6 314
	2 749 748	218 035	1 325 738	364 129	444 157	5 101 807	4 593 442
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les autres produits et charges	273 112	294 948	(289 247)	13 800	195 243	487 856	1 157 547
Autres produits (charges)							
Fonds d'urgence Covid	-	-	-	-	-	-	24 871
Don déterminé à la Fondation YWCA Québec	-	-	-	-	-	-	(1 800 000)
Contributions à la Fondation YWCA Québec	-	-	-	-	-	-	(202 366)
	-	-	-	-	-	-	(1 977 495)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	273 112 \$	294 948 \$	(289 247) \$	13 800 \$	195 243	487 856 \$	(819 948) \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Réserve mobilière	Réserve immobilière	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde au début de l'exercice	67 857 \$	61 715 \$	557 581 \$	75 152 \$	762 305	\$ 1 582 253 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(41 750)	529 606	487 856	(819 948)
Investi en immobilisations corporelles	-	-	25 778	(25 778)	-	-
Contributions aux réserves	12 074	10 981	-	(23 055)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	79 931 \$	72 696 \$	541 609 \$	555 925	\$ 1 250 161	\$ 762 305 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

État non consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	487 856 \$	(819 948) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	429 607	418 057
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(387 857)	(387 764)
	529 606	(789 655)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(15 428)	(6 816)
Sommes à recevoir de la Fondation YWCA de Québec	(315 211)	-
Subventions de fonctionnement à recevoir	54 722	(38 294)
Frais payés d'avance	(26 303)	(2 700)
Créditeurs	155 705	17 190
Apports reportés afférents aux opérations courantes	(91 408)	181 344
	291 683	(638 931)
Activités d'investissement		
Variation nette des réserves de remplacement mobilière et immobilière	(23 055)	(22 998)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(150 131)	(105 644)
Variation nette des parts permanentes Desjardins	-	50 710
	(173 186)	(77 932)
Activités de financement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	124 353	118 706
Variation des apports afférents à la campagne de financement	(20 021)	(16 935)
	104 332	101 771
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	222 829	(615 092)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	910 063	1 525 155
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 132 892 \$	910 063 \$

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice totalisent 116 511 \$ et un montant de 33 620 \$ était présenté dans les créditeurs à la fin de l'exercice précédent. Les décaissements relatifs à ces acquisitions sont de 150 131 \$.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2024

1. Statut et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de rendre des services à la communauté. Elle est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers non consolidés de l'Association sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Présentation des états financiers non consolidés

La Société immobilière YWCA - Québec (« Société immobilière ») est liée à l'Association étant donné que plusieurs de ses actions découlent des décisions prises par le conseil d'administration ou la direction de l'Association.

La Société immobilière, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fait la gestion de logements sociaux. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

Les états financiers de la Société immobilière n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Association et sont disponibles sur demande.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la période d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et l'évaluation des produits de subventions constatés aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation initiale

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

2.4.2 Évaluation ultérieure

L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

2.4.3 Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, que la direction a l'intention d'affecter aux opérations courantes.

De plus, la trésorerie, qui est réservée pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à long terme.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Matériel informatique	5 ans

L'oeuvre d'art n'est pas amortie.

2.7 Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède leur valeur de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur de remplacement. Les immobilisations corporelles ayant subi une perte de valeur par le passé ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Constatation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports destinés à financer les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrits à titre d'apports reportés au passif à long terme et virés aux résultats au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes.

Les droits d'inscription aux programmes, services et activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu ou lorsque les services sont rendus.

Les produits d'hébergement, de location et de gestion sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque le client prend possession de la marchandise.

2.9 Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Association comptabilise seulement les revenus de dons qu'elle a effectivement encaissés avant la date d'achèvement des états financiers non consolidés.

2.10 Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Association constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Association aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Le fonctionnement de l'Association dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Association ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers non consolidés.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Avantages sociaux futurs

2.11.1 Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

2.12 Ventilation des charges communes

L'Association ventile certaines charges communes entre les départements selon les clés de répartition suivantes :

- Les frais de contrats d'entretien et les frais directement liés aux services sociaux sont imputés aux services concernés. Les autres frais d'entretien sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun.
- Les frais administratifs sont répartis entre les services au prorata de la masse salariale de chacun.
- Les frais généraux sont répartis entre les services au prorata de leur utilisation des locaux.

3. Débiteurs

	2024	2023
Clients - Non liés	3 761 \$	5 054 \$
Client - Société immobilière YWCA - Québec	-	3 428
	3 761	8 482
Taxes à la consommation	40 009	27 627
Autres	9 977	2 210
	53 747 \$	38 319 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

4. Immobilisations corporelles

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	48 011 \$	- \$	48 011 \$	48 011 \$
Bâtiments	13 356 514	2 191 285	11 165 229	11 462 254
Ameublement et équipement	840 622	461 208	379 414	388 335
Matériel informatique	257 954	214 893	43 061	50 211
Oeuvre d'art	12 000	-	12 000	12 000
	14 515 101 \$	2 867 386 \$	11 647 715 \$	11 960 811 \$

5. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

6. Créditeurs

	2024	2023
Fournisseurs	151 760 \$	131 942 \$
Salaires et vacances	283 476	231 811
Frais courus	60 892	43 550
Dû à des organismes	33 260	-
	529 388 \$	407 303 \$

7. Apports reportés afférents aux opérations courantes

Les apports reportés afférents aux opérations courantes représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi que le financement reçu au cours de l'exercice et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

7. Apports reportés afférents aux opérations courantes (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux opérations courantes sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	487 765 \$	306 421 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	971 916	934 906
Montants constatés à titre de produit de l'exercice	(1 063 324)	(753 562)
Solde à la fin de l'exercice	396 357 \$	487 765 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la rénovation et à l'expansion des bâtiments ainsi qu'à l'acquisition d'ameublement et d'équipement.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	11 369 610 \$	11 638 668 \$
Apports affectés au bâtiment	124 353	118 706
Amortissement comptabilisé aux résultats	(387 857)	(387 764)
Solde à la fin de l'exercice	11 106 106 \$	11 369 610 \$

9. Apports reportés afférents à la campagne de financement

En 2014, l'Association a lancé une campagne de financement pluriannuelle visant à recueillir une somme de 1 500 000 \$ en dons et engagements pour le projet de rénovation et d'expansion du bâtiment. Le solde des apports reportés provenant de cette campagne de financement s'élève à 229 212 \$ (2023 - 249 233 \$).

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

10. Régime de retraite

L'Association contribue au Régime de retraite à cotisation déterminée de son personnel. L'Association et le personnel cotisent conjointement à parts égales au régime de retraite. Les cotisations de l'organisme correspondent à un taux maximum de 3,5 % du salaire admissible.

La contribution de l'employeur au Régime de retraite du personnel imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 59 055 \$ (2023 - 38 764 \$) .

11. Événements postérieur à la date du bilan

Le 13 juin 2024, le conseil d'administration a adopté une résolution et a convenu d'affecter un montant de 150 000 \$ dans le fonds investi en immobilisations corporelles et un montant de 125 600 \$ dans le fonds de fonctionnement à la mission.

12. Intérêt économique

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation YWCA Québec (« fondation »). Au cours de l'exercice, la fondation a versée des dons dédiés de 213 880 \$ à l'Association dont un montant de 58 740 \$ a été inscrit en apports reportés. Il est à noter que les activités de financement et les dons qui étaient comptabilisés dans l'Association avant l'exercice courant le sont maintenant dans les activités de la fondation.

13. Organisme sans but lucratif contrôlé

Les états financiers sommaires de la Société immobilière sont les suivants :

	2024	2023
Bilan		
Actif	5 403 816 \$	4 849 481 \$
Passif	4 581 239	4 063 364
Actif net	822 577	786 117
Résultats		
Produits	634 662	353 881
Charges	598 202	351 246
Excédent des produits sur les charges	36 460	2 635

L'actif net de la Société immobilière inclut un montant de 112 062 \$ (2023 - 104 466 \$) d'affectations internes relatives à des réserves immobilière, mobilière et pour la gestion hypothécaire.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

13. Organisme sans but lucratif contrôlé (suite)

Il n'y a aucune différence significative entre les méthodes comptables adoptées par l'Association et la Société immobilière.

Au cours de l'exercice, l'Association a comptabilisé des revenus de 8 400 \$ (2023 - 8 400 \$), facturés à la Société immobilière à titre de revenus de gestion, des revenus de 9 540 \$ (2023 - 9 000 \$) à titre de revenus d'honoraires de comptabilité, ainsi que des revenus de 19 875 \$ (2023 - 21 000 \$) à titre de revenus de maintenance. Elle a aussi fait du prêt de personnel à la Société immobilière pour une valeur de 193 672 \$ (2023 - 96 368 \$) en charges salariales sans contrepartie.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant convenu par les parties.

14. Exposition aux risques financiers

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés aux comptes clients. L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le risque de crédit concernant les subventions à recevoir est limité du fait que les subventions proviennent des pouvoirs publics.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers non consolidés, suite

Exercice terminé le 31 mars 2024

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Apports généraux et subventions

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Héber- gement	Vie commu- nautaire	Loisirs	Services jeunesses	Total 2024	Total 2023
Apports généraux						
Activités de financement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	542 233 \$
Dons	-	-	-	-	-	139 792
Hébergement	112 767	-	-	-	112 767	120 290
Honoraires de gestion	8 400	-	-	-	8 400	8 400
Location	-	-	48 452	-	48 452	37 378
Loisirs	-	-	560 525	-	560 525	452 190
Partenaires	117 903	17 608	24 786	82 116	242 413	275 330
Ventes	-	495 375	1 191	-	496 566	420 879
Apports de la Fondation YWCA de Québec	128 890	-	-	26 250	155 140	-
	367 960 \$	512 983 \$	634 954 \$	108 366 \$	1 624 263 \$	1 996 492 \$
Subventions						
CIUSSS	2 581 846 \$	- \$	- \$	66 100 \$	2 647 946 \$	2 571 379 \$
Secrétariat à la condition féminine	63 183	-	-	-	63 183	157 960
Ville de Québec	-	-	401 537	45 000	446 537	454 787
Programme Carrière Été	9 871	-	-	-	9 871	9 196
Fondation canadienne des femmes	-	-	-	-	-	40 000
Ministère de la Sécurité publique	-	-	-	37 500	37 500	37 500
Condition féminine Canada	-	-	-	-	-	14 152
Femmes et Égalité des genres Canada	-	-	-	120 963	120 963	-
	2 654 900 \$	- \$	401 537 \$	269 563 \$	3 326 000 \$	3 284 974 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Frais d'opérations

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Héber- gement	Vie commu- nautaire	Loisirs	Services jeunesses	Total 2024	Total 2023
Frais d'opérations						
Salaires et charges sociales	1 507 397 \$	98 079 \$	648 392 \$	202 344 \$	2 456 212 \$	2 218 753 \$
Formation	7 827	-	1 556	487	9 870	6 702
Adhésion	10 750	-	827	-	11 577	11 604
Entretien	77 736	25 270	98 638	-	201 644	163 285
Déplacements et représentation	2 057	1 421	-	2 048	5 526	4 858
Frais de fonctionnement	244 030	8 484	48 567	71 667	372 748	456 757
Publicité et promotion	-	2 013	26 459	1 155	29 627	43 933
	1 849 797	135 267	824 439	277 701	3 087 204	2 905 892
Transfert des frais généraux et administratifs (annexe)	899 951	82 768	501 299	86 428	1 570 446	1 286 626
	2 749 748 \$	218 035 \$	1 325 738 \$	364 129 \$	4 657 650 \$	4 192 518 \$

ASSOCIATION Y.W.C.A. DE QUÉBEC

Annexe - Frais généraux et administratifs

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Administration	Bâtiment	Total 2024	Total 2023
Frais généraux et administratifs				
Salaires et charges sociales	573 660 \$	237 922 \$	811 582 \$	701 427 \$
Formation	1 310	-	1 310	5 323
Fonds de pension	16 107	2 794	18 901	11 613
Adhésion	7 023	-	7 023	4 449
Assurances	11 337	32 063	43 400	27 667
Contrat d'entretien	-	6 986	6 986	9 182
Coûts associatifs	47 553	69	47 622	36 126
Entretien	-	158 893	158 893	145 993
Fournitures de bureau	2 279	-	2 279	4 486
Déplacements et représentation	8 377	-	8 377	2 225
Frais de fonctionnement	27 175	-	27 175	23 452
Honoraires	139 874	1 032	140 906	88 723
Informatique	49 754	333	50 087	15 778
Publicité et promotion	9 265	72	9 337	12 795
Taxes municipales	-	84 895	84 895	59 011
Télécommunications	9 659	772	10 431	13 836
Électricité	-	141 242	141 242	124 540
	903 373	667 073	1 570 446	1 286 626
Transfert aux frais d'opérations	(903 373)	(667 073)	(1 570 446)	(1 286 626)
	- \$	- \$	- \$	- \$